

Conseil de faculté

Résumé du PV du Conseil de faculté du 13 mars 2014 et de sa séance de relevée du 20 mars 2013, N°106

Le **Doyen** souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

Deux scrutateurs sont nommés pour les nombreux dépouillements de vote qui sont à l'ordre du jour.

1. Ordres du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2014, n° 105, et de son résumé
3. Communications du Doyen
4. Communications de l'Ecole
5. Communications de la Recherche
6. Communication des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL
7. Présentation du projet de budget 2015
8. Rapport de la commission de présentation sur la nomination d'un prof. en géographie de la mobilité
9. Approbation du plan d'études du Master en géosciences de l'environnement
10. Approbation du plan d'études du Master en géographie et du programme à 30 ECTS
11. Approbation du plan d'études du Master en géologie
12. Préavis sur le règlement et approbation du plan d'études du Bachelor en géosciences et environnement et programmes associés
13. Préavis sur le règlement de l'examen préalable d'admission
14. Préavis sur le règlement du doctorat
15. Rapport de la commission de présentation sur la nomination d'un prof. en études du développement
16. Divers, interpellations et propositions

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2014, n° 105, et de son résumé

Plusieurs modifications ou corrections sont demandées. Elles ont été dûment effectuées dans le PV n°105 ainsi que dans son résumé.

Le procès-verbal avec les modifications est accepté par 25 voix favorables et 3 absentions.

Le résumé avec les modifications est accepté par voix favorables et 3 abstentions.

3. Communications du Doyen

1. La Direction a nommé le prof. Anders Meibom PO ad personam à l'ISTE à partir du 1er avril 2014. Monsieur Meibom est également professeur à l'EPFL. Ce nouveau

statut lui permettra d'avoir un meilleur accès aux infrastructures de la faculté. Il est sans conséquences financières pour la FGSE.

2. La Direction a validé la stabilisation de Madame Joëlle Salomon Cavin au rang de MER1 à 80% à l'IGD pour le 1er août 2014.
3. Marie-Christelle Pierlot a été promue au sein du Décanat pour son esprit d'initiative et son engagement au sein des programmes de master qu'elle gère, ainsi que pour la supervision du futur apprenti de commerce.
4. Le premier apprenti de commerce du Décanat sera M. Quentin Valazza. Il commencera le 11 août prochain sous la responsabilité de Marie-Christelle Pierlot. Il travaillera également dans les instituts et les services centraux.
5. Le corps professoral a élu le prof. Jean-Luc Epard représentant de la FGSE au Conseil de l'Université.
6. Comptes 2013: **Le Doyen** a le plaisir de présenter le bilan final de l'exercice 2013, qui se termine avec un solde positif de 290'969.59 francs. Cet argent est entièrement reportable sur l'exercice 2014, puisque cette somme est inférieure à la limite des 2% du budget total reportable. Ceci s'ajoute aux 300'000 francs que la Direction a déjà accepté de reporter pour la FGSE en juin 2013 pour payer les post-docs sur fonds verts en 2014. Les comptes détaillés sont à disposition dans le bureau du Doyen.

3bis. Communications du Doyen (séance de relevée du 20 mars)

1. **Le Doyen** mentionne qu'une bourse de CHF. 20'000.- est proposée par la Société académique vaudoise pour un jeune post-doc. Tout chercheur qui vient de finir sa thèse peut consulter leur site et proposer son dossier. Le Doyen fait partie du comité ; peu de dossier ont été présentés à ce jour.

4. Communications de l'Ecole

1. La session d'examens s'est très bien déroulée, avec notamment aucun recours à ce jour. Cette session a représenté un très gros volume de travail, avec notamment 6'000 sujets d'examen préparés par le secrétariat. **Le Vice-Doyen Véron** remercie les personnes qui ont participé.
2. La Journée des masters s'est également très bien passée, avec une plus grande affluence que l'année passée, tant au stand que lors de la présentation. Un grand nombre d'étudiants de 2^{ème} année étaient présents. Ils ont posé des questions très pertinentes sur les choix des modules à prendre pour se préparer au mieux pour le Master de leur choix. L'organisation de la séance de présentation à midi était également une bonne idée. Par contre, une deuxième plage horaire sera nécessaire pour l'année prochaine, étant donné qu'il y aura cette fois 6 masters à présenter.
3. La Commission de l'enseignement de l'Unil s'est réunie. **Le Vice-Doyen Véron** y était présent en tant que représentant de la FGSE, il présente les différents projets en cours :
 - Un projet de nouveau questionnaire d'évaluation des cursus sera mis au point par le CSE. Actuellement il n'existe de questionnaire d'évaluation que pour les enseignements.
 - Le groupe de travail plagiat se poursuit. Gérald Hess en fait partie.
 - Le groupe de travail horaire dont fait partie Magali Pétermann-Glaus travaille sur la flexibilisation des horaires. Certaines plages sont en effet surchargées, et construire de nouvelles salles est exclus à court terme. La Direction souhaite donc trouver des solutions dans l'organisation des horaires, par

exemple en programmant des cours à midi, ou le vendredi après-midi, etc.

4. La Direction entre en matière sur le projet de semaine intercalaire au semestre d'automne, pour la 8^{ème} semaines Le bureau doit développer et proposer un projet. La faculté de Lettres a un projet similaire. Cette semaine ne concernera que les BA, pas les Masters.

5. Communications de la Recherche

1. Concernant la visite des experts dans le cadre de l'auto-évaluation, il manque encore des étudiants. Il faut que les représentants des étudiants à la Commission d'évaluation et du Conseil de faculté s'organise d'ici la fin de mars pour nommer leurs représentants lors de la vise d'expert.
L'experte Denise Pumain sera finalement indisponible, elle pourrait être remplacée par le prof. Rolf Steppacher, qui essaye de se libérer et donnera rapidement une réponse définitive.
Des copies du rapport d'auto-évaluation sont disponibles pour consultation dans les bureaux du Doyen, du Vice-Doyen Verrecchia et dans le bureau de Madame Raymond.
2. Concernant les « Mystères de l'Unil », Valérie Verdier a pris contact avec les personnes impliquées.
3. Suite à la votation du 9 février :
 - Les projets FP7 ne sont pas touchés et peuvent donc se poursuivre normalement.
 - Les projets collaboratifs d'Horizon 2020 sont ouverts aux partenaires des pays tiers, dont les institutions suisses font parties. La coordination de projets est théoriquement possible, mais pas recommandée.
 - Il n'est pas possible de soumettre des projets de bourses postdocs «European Fellowships» avec une institution hôte établie en Suisse.
 - Il est possible de participer aux Innovative Training Networks (ITN) comme « *partner organization* » (financement CH).
 - Concernant les bourses ERC, le FNS mettra en place des instruments, des processus d'évaluation et des procédures administratives. Les délais de soumission initiaux fixés par le programme ERC pour les Starting Grants (25 mars) et les Consolidator Grants (20 mai) sont maintenus.
Si les négociations en vue de l'association de la Suisse à Horizon 2020 n'ont pas abouti d'ici l'automne, le FNS lancera également une mise au concours pour les Advanced Grants.
4. Le 27 mars aura lieu une importante manifestation concernant les post-docs. Les résultats de l'enquête « Être postdoc à l'Unil » seront restitués avant un lunch et une discussion en groupe. Les thèmes discutés seront ceux qui ont été soulevés par les postdocs.
5. Annonces / Informations :
 - Plateforme société-nature (Drs N. Chèvre et J. Salomon-Cavin): les informations sont à présent disponibles sur le site web de la Faculté <http://www.unil.ch/gse/page101426.html>
 - La mise en place de la liste de compétences (associée à des personnes de la FGSE) à des fins de communication vers les médias sera réalisée dans les deux prochaines semaines
 - Pour vous tenir informé des nouvelles en FGSE, il suffit de s'abonner au Flux RSS. D'importantes informations sont communiquées par ce biais. Il est possible de recevoir ces informations sur iPad/iPhone.
 - Depuis le 1^{er} février, 8 colloques et soutenances de thèses, ont eu lieu.
 - **Céline Rozenblat** prend la parole pour donner des informations sur les CS-DC

(Complex System - Digital Campus), que l'Unil a intégré au mois de février et dont elle est l'interlocutrice. L'objectif est d'utiliser ce campus virtuel pour promouvoir la transdisciplinarité, accroître les synergies internes et externes, améliorer la visibilité des chercheurs de la complexité et travailler avec des chercheurs d'autres continents.

- D. Bourg et A. Fragnière publié un nouveau livre, « La pensée écologique – une anthologie », aux éditions PUF 2014.
- Félicitations à Loraine Martignier, qui a reçu le prix décerné par la Société Suisse de Pédagogie pour sa thèse.

5bis Communiqués de la recherche (séance de relevée du 20 mars)

1. **Le vice-doyen Verrecchia** remercie toutes les personnes qui ont contribué au rapport de l'auto-évaluation de la Faculté et principalement Nathalie Laydu qui l'a élaboré. Le rapport, d'une cinquantaine de pages, a pris en compte toutes les remarques remontées de la Faculté.
La Faculté s'engage à mettre en place le plan de développement qui y est présenté. Le rapport est consultable au secrétariat du décanat. Si des changements paraissent trop importants, il faut en parler au décanat afin d'éviter toute frustration. Les améliorations principales à apporter sont la reconnaissance officielle pour les assistants des tâches qu'ils ont effectuées et qui n'étaient pas dans leur cahier des charges, compléter l'effectif du PAT, inventorier les chercheurs, faciliter l'accès aux salles de travail pour les étudiants et planifier la croissance de la Faculté.
Il manque quatre à cinq personnes, membres du Conseil de Faculté, qui accepteraient de recevoir les experts de l'auto-évaluation. Le prochain rapport aura lieu dans six ans.

6. Communication des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

Jean-Luc Epard rapporte sa participation à la dernière séance du Conseil de l'Unil.

1. La Commission de la Direction travaille sur le système de certification auquel doit se plier l'Unil. Des experts externes ont évalué comment l'Unil évalue les cursus, les enseignements, etc. Les premiers retours sont positifs, ce qui est important car cette certification influence les subventions fédérales et indirectement les subventions cantonales qui sont versées à l'Unil.
2. Suite à l'abandon du projet Neuropolis, des surfaces constructibles sont disponibles pour la Faculté de Biologie et de Médecine.
3. Une modification du règlement interne et du RGE a eu lieu, précisant que la fonction doit être distinguée du titre. Cette modification concerne le personnel du CHUV. Cela a des répercussions sur la numérotation des articles du RGE.
4. Une interpellation a eu lieu concernant la compensation des heures de travail durant les week-ends. Ces heures sont reprises normalement, sans majoration.
5. Le moutonnier de l'Unil va prendre sa retraite. L'avenir des moutons de l'Unil est incertain.

Benjamin Rudaz, représentant du corps intermédiaire au CUNIL, ajoute qu'il a écrit un billet sur le blog de l'Unil, et invite à réagir à ce billet, afin de faire remonter des informations et opinions au CUNIL.

Un étudiant a également interpellé concernant les conditions de restauration, qui se sont dégradées. 1'400 étudiants supplémentaires ont rejoint l'Unil au cours des deux dernières années, mais seulement 400 places ont été ajoutées avec la cafétéria de Géopolis. Une option serait de flexibiliser la fin des cours à midi afin que tout le monde

n'aille pas manger en même temps.

7. Présentation du projet de budget 2015

Le Doyen remercie les directeurs d'instituts qui ont bien respecté les délais pour transmettre leurs budgets. Il annonce que la Direction prévoit de reconduire le budget 2014, soit environ 19'4000'000 CHF, si la Faculté ne demande pas plus.

Le Doyen présente le budget par unités : le décanat, l'IGD, l'ISTE, l'IDYST. Il souligne que 17'000'000 de CHF sont liés au personnel, ce qui laisse un peu plus de 2'000'000 de CHF pour le fonctionnement, soit une marge limitée. Il précise cependant que les « frais de personnel » comptent également les frais de déplacements, d'annonces, de matériel d'information, de matières chimiques pour les laboratoires, etc. A partir de ce budget, il prévoit de faire différentes demandes structurelles liées aux besoins des instituts et du décanat.

Au final, le budget demandé passera de 19 millions à 21.3 millions environ.

Le budget est approuvé par 23 voix favorables et 2 abstentions.

8. Rapport de la commission de présentation sur la nomination d'un prof. en géographie de la mobilité

La commission de présentation avait retenu 5 candidats pour une audition et en a classé 3 : Patrick Rérat en tant que candidat *primo loco*, Ralph Buhler en tant que candidat *secundo loco*, et Stéphanie Vincent en tant que candidate *tertio loco*.

Le Conseil de faculté vote à bulletin secret les conclusions de la Commission :

« La Commission propose :

1. La nomination dès le 1^{er} août 2014 du candidat Patrick Rérat en tant que *primo loco*, comme professeur ordinaire en géographie de la mobilité, rattaché à l'IGD.
2. La nomination dès le 1^{er} août 2014 du candidat Ralph Buehler en tant que *secundo loco*, comme professeur ordinaire en géographie de la mobilité, rattaché à l'IGD.
3. La nomination dès le 1^{er} août 2014 de la candidate Stéphanie Vincent en tant que *tertio loco*, comme professeure ordinaire en géographie de la mobilité, rattachée à l'IGD.

Elle demande en outre à être déchargée de son mandat par le Conseil de Faculté. »

Résultats : Les conclusions de la Commission sont acceptées par 19 voix favorables, 3 abstentions et un avis contraire.

9. Approbation du plan d'études du Master en géosciences de l'environnement

Le Vice-Doyen Véron présente les modifications principales survenues dans le nouveau plan d'études.

- La suppression de la sous-orientation 3b « Gestion des territoires ». Les enseignements de M. Ruegg et de Mme Salomon Cavin sont intégrés à la place dans le Master en géographie, ainsi que dans le nouveau Master en Durabilité.
- Suppression de plusieurs cours, également en vue du nouveau Master en Durabilité.

Le nouveau plan d'études est approuvé par 22 voix favorables et 2 abstentions.

10. Approbation du plan d'études du Master en géographie et du programme à 30 ECTS

Le Vice-Doyen Véron présente les modifications principales survenues dans le nouveau plan d'études.

- L'offre de cours est élargie dans chaque orientation. Les cours de M. Ruegg et de Mme Salomon Cavin remplacent d'autres cours. Au final, le même nombre d'enseignements est proposé. Cette modification permet d'être moins dépendant d'intervenants externes.
- En études du développement, un cours e-portfolio est ajouté.

Les nouveaux plans d'études (Master en géographie et géographie en discipline externes) sont votés ensembles.

Ils sont approuvés par 21 voix favorables et 1 abstentions.

11. Approbation du plan d'études du Master en géologie

Le Vice-Doyen Véron présente les modifications principales survenues dans le nouveau plan d'études.

- Un module de géologie environnementale est ajouté dans chaque orientation.
- Un module d'hydrochimie est ajouté dans l'orientation géologie sédimentaire, environnementale et des réservoirs.
- De nouveaux cours sont offerts dans les crédits libres.

Le nouveau plan d'études du Master en géologie est approuvé à l'unanimité.

Le Vice-Doyen Véron précise que l'UNIGE doit également approuver le nouveau plan d'études. En cas de refus, des changements seront apportés un et un nouveau vote sera organisé.

12. Préavis sur le règlement et approbation du plan d'études du Bachelor en géosciences et environnement et programmes associés

Le Vice-Doyen Véron introduit les grandes lignes de la réforme du bachelor. Les réflexions sur la réforme ont pris 18 mois ; plusieurs consultations d'enseignants et d'étudiants ont eu lieu, plusieurs groupes de travail ont été formés à diverses reprises, il y a eu plusieurs séances du Conseil de l'Ecole dédiées à cette réforme. Le Projet a été présenté en décembre 2013 au Conseil de Faculté ; les changements principaux qui ont eu lieu depuis cette date sont :

Analyse par Sophie Lecloux, Centre de soutien à l'enseignement (CSE), des objectifs des cours et des objectifs NQF du programme (cursus). A cet effet, tous les enseignants ont été contactés en décembre et janvier. Le résultat de l'enquête est positif ; c'est-à-dire qu'il y a une bonne correspondance entre l'offre de cours et les objectifs NQF du cursus.

Dans le même temps, il a été demandé aux enseignants de préciser le format de leur enseignement et la modalité de l'évaluation.

En février, le Bureau de l'Ecole a analysé le cursus par orientation afin d'éviter des modules et des semestres avec uniquement des examens ou uniquement des validations dans le but de bien distribuer la charge de travail des étudiants. Au final, aucun ajustement n'a été nécessaire ; tout s'est bien mis en place automatiquement.

Le 20 février, il y a eu la dernière séance du Conseil de l'Ecole pour vérifier et ajuster les plans, puis le Conseil de l'Ecole a donné son préavis.

La réforme a été construite sur une approche basée sur la formulation des objectifs dans

le cadre national de qualification (NQF). Cette approche a permis :

- une meilleure distinction entre les trois orientations;
- une réduction du nombre de cours en augmentant les crédits par cours, donc aussi une réduction du nombre d'examens;
- la mise en place de cours méthodologiques qui sont partagés par deux ou trois (sous-)orientations;
- l'accentuation de l'autonomie des étudiants. Par exemple, le mémoire du bachelor a eu une augmentation de sa dotation en crédits ECTS et le nombre de cours magistraux a été réduit. En plus, les étudiants auront une semaine intercalaire, un projet pilote de la FGSE qui vient d'être accepté par la Direction.

D'ailleurs, une annualisation des modules (déjà pratiqué en géologie) permet de construire des arbres de connaissance et de rendre le public des cours moins hétérogène parce qu'on réduit le choix de prendre des cours dans la 2^{ème} ou la 3^{ème} année.

Le nouveau programme a tendance d'être plus exigeant. Il y a plus de modules et moins de crédits par module ce qui implique qu'il sera plus difficile de compenser les mauvaises notes. Par contre, les règles de rattrapage ont été facilitées ; il ne faut plus rattraper tous les examens d'un module échoué.

Mme Pétermann-Glaus présente les changements qui ont été apportés dans le règlement du Bachelor:

- Les références au RLUL ont été adaptées suite aux changements intervenus dans ce texte;
- la structure des études de la partie propédeutique est modifiée. L'étudiant choisit son orientation en 2^{ème} année. La partie propédeutique du nouveau plan d'études est composée de trois modules au lieu de deux;
- la durée minimale des examens écrits passe à 1 heure au lieu de 2. Ce choix est justifié par l'introduction de QCM ;
- l'article concernant l'attribution d'équivalences est adapté à la pratique. Un enseignement validé par équivalence sera considéré avec une valeur de 4.0 dans le calcul du module ;
- les conditions de réussite de l'année propédeutique sont modifiées dans ce sens que l'étudiant pourra s'il le souhaite conserver les notes des évaluations égales ou supérieures à 4.0. La possibilité de valider un enseignement par l'indication « acquis / non acquis » est proposées ;
- du fait du déroulement de certains modules de propédeutique sur un seul semestre, il est offert aux étudiants qui redoublerait un ou deux modules de leur première année et qui n'aurait aucun enseignement de partie propédeutique à suivre à l'un ou l'autre semestre, de suivre 12 crédits ECTS de 2^{ème} partie de façon anticipée
- l'étudiant qui s'inscrit en deuxième année dans une orientation différente du module d'initiation suivi en première année devra valider les enseignements du module d'initiation rattachés à l'orientation visée qu'il n'aura pas suivis ;
- l'inscription aux évaluations devient automatique pour les étudiants de 2^{ème} partie ;
- les conditions de réussite de la deuxième partie sont modifiées dans ce sens que l'étudiant pourra s'il le souhaite conserver les notes des évaluations égales ou supérieures à 4.0;
- sauf cas de force majeure, les étudiants devront présenter les examens à la session qui suit immédiatement le semestre ou aura eu lieu l'enseignement ;
- les orientations offertes par le Bachelor en géosciences et environnement sont ajoutées dans le règlement ;
- des dispositions transitoires seront mises en place pour les étudiants ayant commencé leur deuxième partie avant la rentrée académique 2013.

Le règlement pour les étudiants en discipline externe découle du règlement du Bachelor et les règlements des attestations d'acquisition (60 et 40 ECTS) découlent du règlement du Bachelor. Les principales modifications sont les suivantes :

- les références sont adaptées au nouveau RLUL;
- la durée minimale des examens écrits est abaissée à une heure ;

- les conditions d'obtention d'équivalences sont mises en adéquation avec la pratique ;
- les conditions de réussite, les modalités d'inscription aux évaluations et les sessions d'examens sont fixées par analogie avec celles prévues par le règlement du Bachelor;
- des dispositions transitoires sont à prévoir pour le règlement de géographie en discipline externe (Lettres et SSP) ;
- la structure des études est modifiée (4 modules au lieu de 3).

Des dispositions transitoires ne sont pas nécessaires pour les attestations d'acquisition de crédits. Ce programme sera désormais ouvert aux étudiants des autres HEP suisses et non plus uniquement aux étudiants de la HEP-Vaud.

Suite à ces présentations, les quatre règlements sont soumis au vote du Conseil. Ils devront encore être validés par la Direction. Dans un souci de simplicité, un unique vote est organisé :

Les changements de règlements sont acceptés par 23 voix favorables et 2 abstentions.

Le Vice-Doyen Véron présente ensuite le nouveau plan d'études. Dans la première année, tous les étudiants seront inscrits au même programme, le BSc en géosciences et environnement. Après la première année ils choisiront leur orientation, géographie, sciences de l'environnement ou géologie, mais ils pourront déjà choisir au début du 2^{ème} semestre des modules qui les préparent pour une des orientations. Le choix de la sous-orientation se fera au 3^{ème} semestre pour les sciences de l'environnement et au 4^{ème} semestre pour la géographie.

Discussion

Une proposition concernant la page 11 (choix des options) est demandée. Il faudrait ajouter au début : « les étudiants sont encouragés à consulter les plans d'études des masters afin de choisir des bonnes options. »

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Un ajout est également proposé à l'option 4 de la page 11 pour préciser que certains cours de bachelor seraient importants pour une certification future dans le domaine de l'aménagement du territoire.

La proposition est votée comme suit :

Avis pour l'ajout : 4 personnes ; avis contre l'ajout : 4 personnes ; abstention : 16 personnes. Le Doyen tranche contre la proposition d'ajout.

Les quatre plans d'études sont soumis à un seul vote. Il s'agit des plans suivants :

- BSc en géosciences et environnement (180 crédits)
- Géographie en discipline externe (60 ECTS) (Lettres et SSP)
- Attestation d'acquisition de 40 crédits
- Attestation d'acquisition de 60 crédits

Le Conseil de faculté donne un préavis favorable par 18 voix pour et 2 abstentions.

Le Vice-Doyen Véron remercie les étudiants, les enseignants, les membres du Conseil et du Bureau de l'École qui se sont tous beaucoup investis pour ce travail de réforme.

13.Modification du règlement de l'examen préalable d'admission

Mme Pétermann-Glaus présente la proposition de l'École. Les points suivants ont été modifiés:

- un seul examen à cause de la suppression des orientations en BSc en 1^{ère} année;
- suppression de l'examen en géographie humaine et en institutions politiques des états modernes et de la Suisse, puis ajout d'un examen en biologie afin d'harmoniser cet examen d'admission avec la biologie et les sciences criminelles (examen en mathématiques, physique, chimie et biologie);
- harmonisation au niveau de l'UNIL :
- (1) l'âge minimum requis au début des études est de 20 ans ;
- (2) les candidats se présentent à la session d'été ; la session d'automne est une session de rattrapage;
- adaptation des références au nouveau RLUL + RFSE modifié.

Les étudiants qui ont plus de 25 ans peuvent bénéficier d'une admission sur dossier. La commission d'admission peut accepter ou refuser les dossiers et / ou demander au candidat de présenter tout ou partie de l'examen préalable d'admission; il y a généralement quatre à cinq dossiers présentés par année.

Des membres du Conseil objectent à la disparition des examens en sciences humaines et sociales dans la proposition. Après discussion, **M. Véron** met une proposition au vote qui inclut des examens en mathématiques, physique, chimie, géographie humaine et institutions politiques des états modernes et de la Suisse.

Cette modification est acceptée par 19 voix favorables.

14.Préavis sur le règlement du doctorat

Suite à l'auto-évaluation, il est apparu que les doctorants désiraient avoir un doctorat à qualificatif plus disciplinaire. En fait, aucune règle concernant l'appellation du doctorat n'est édictée par la CRUS. En général, la Direction valide ou refuse les disciplines proposées en se fondant sur les intitulés acceptés par la CRUS.

Actuellement, il y a un formulaire d'inscription pour les doctorants.

Une proposition est présentée pour l'alinéa 3, article 9 concernant le comité de suivi de thèse; il faudrait mentionner que "le directeur de thèse veille à la mise en place du comité de suivi dès la première année et sa réunion périodique, en principe annuelle".

Ce préavis est accepté par 19 voix favorables et 1 abstention.

15.Rapport de la commission de présentation sur la nomination d'un prof. en études du développement

Ce poste a suscité beaucoup d'intérêt ; plus de huitante postulations ont été reçues dont un grand nombre d'excellents candidats. Quatre personnes ont été classées par la commission dans l'ordre suivant : M. Christian Kull en tant que *primo loco*, M. Philippe Le Billon en tant que *secundo loco*, M. Dennis Rodgers en tant que *tertio loco*, Mme Maryann Bylander en tant que *quarto loco*.

Le Conseil de faculté vote à bulletin secret les conclusions de la Commission :

« La Commission propose :

1. La nomination dès le 1er août 2014 du candidat Christian Kull en tant que *primo loco*, comme professeur ordinaire en Études du développement, rattaché à l'IGD.
2. La nomination dès le 1er août 2014 du candidat Philippe Le Billon en tant que *secundo loco*, comme professeur ordinaire en Études du développement, rattaché à l'IGD.

3. La nomination dès le 1er août 2014 du candidat Dennis Rodgers en tant que *tertio loco*, comme professeur ordinaire en Études du développement, rattaché à l'IGD.
4. La nomination dès le 1^{er} août 2014 de la candidate Maryann Bylander en tant que *quarto loco*, comme professeure assistante en PTC de professeure ordinaire en Études du développement, rattaché à l'IGD.

Elle demande en outre à être déchargée de son mandat par le Conseil de Faculté. »

Les conclusions du rapport de la commission de présentation sont approuvées par 15 voix favorables, 3 avis contraire et 2 abstentions.

16. Divers, interpellations et propositions

Il est relevé que les problèmes de laboratoires du bâtiment Géopolis ne sont toujours pas réglés. Elle en mentionne une liste non exhaustive: problèmes de climatisation (déficit d'air frais) dans les salles de cours; problèmes importants d'odeurs de chlore dans les laboratoires. Le système de lavage des fumées des chapelles ne fonctionne pas, car les filtres sont très rapidement colmatés par du calcaire. L'usage d'eau distillée serait très cher et corrosif pour les installations. Des membres du Conseil lancent l'idée de déclasser le bâtiment de son statut « Minergie » pour pouvoir régler efficacement tous ces problèmes.

Le Doyen remercie l'audience et lève la séance. Le prochain Conseil de Faculté aura lieu le 10 avril 2014 à 16h15.

François Bussy
Doyen